



Intervention abusive d'un propriétaire dans notre jardin

Par **Thierry968**, le **24/10/2020** à **10:16**

Bonjour,

Notre proprétaire, nous a demandé si il pouvait venir élaguer notre palmier et sans notre autorisation et malgré nos protestations il a décapité celui-ci, taillé nos laurrières à 1.5 metres et comble de tout ca il est reparti en laissant la totalité des palmes et branches au milieu de notre jardin.

Avait-il le droit de nous tromper comme cela ?

Doit-il nettoyer le jardin, sachant que nous avons des animaux domestiques ?

Enfin, qu'avons-nous comme recours ?

Par **Visiteur**, le **08/11/2020** à **10:05**

Bonjour

Comment ce jardin est il mentionné dans votre bail, évoque-t-il un droit d'accès ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'ADIL de votre secteur.

<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>